



**Mairie d'IFS**  
**Esplanade François Mitterrand**  
**B.P. 44 – 14123 IFS**

Tél : 02-31-35-27-27  
Fax : 02-31-78-30-09

Département

**CALVADOS**

Canton

**CAEN XVI**

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois

Le 26 juin

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 16 juin 2023

Date d'affichage 16 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 25

Votants 33

**Etaient présents :** Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Jean-Pierre BOUILLON, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Etienne DOREY, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Virginie DALY, Nadia DAMART, Marc DURAN, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

**Procurations :** Elodie CAPLIER, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Nadège GRUDE, Justine PREVEL-LAVERGNE, Nicole ANTHORE, Aurélie TRAORE et Allan BERTU **avaient respectivement donné pouvoir à :** Mohamed MAÂCHE, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Etienne DOREY, Thierry RENOUF, Françoise DUPARC, Martine LHERMENIER, Jean-Paul GAUCHARD et Jean-Claude ESTIENNE.

**Absents excusés :** Elodie CAPLIER, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Nadège GRUDE, Justine PREVEL-LAVERGNE, Nicole ANTHORE, Aurélie TRAORE et Allan BERTU.

**Secrétaire de séance :** Clément HUYGHE et Sonia CANTELOUP.

### N° 2023-070 – BUDGET PRIMITIF 2023 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Les décisions modificatives ont la même fonction que le budget supplémentaire concernant l'ajustement des prévisions en cours d'année mais n'ont pas de fonction de report. Elles modifient ponctuellement le budget primitif en inscrivant notamment des dépenses et recettes supplémentaires. Elles permettent également de modifier certaines imputations comptables.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

VU le budget primitif 2023 adopté par délibération n°2023-030 du 27 mars 2023 ;

VU l'avis de la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 21 juin 2023 ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE :**

**ADOpte** la décision modificative n°1 suivante :

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

NATURE	MONTANT	COMMENTAIRES
74111-01 Dotation forfaitaire des communes	+ 23 607 €	Augmentation des crédits suite à la notification des dotations.
74123-01 Dotation de solidarité urbaine	+ 24 260 €	Augmentation des crédits suite à la notification des dotations.
741127-01 Dotation nationale de péréquation	- 8 959 €	Diminution des crédits suite à la notification des dotations.
73111-01 Contributions directes	+ 56 625 €	Augmentation des crédits suite à la notification de l'état 1259.

748313-01 Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle	- 370 878 €	Diminution des crédits (erreur d'inscription sur le budget suite à la transposition et au passage à la M57 voir ligne en dessous).
74833-01 Etat compensation au titre des exonérations de taxes foncières	+ 370 878 €	Augmentation des crédits (erreur d'inscription sur le budget suite à la transposition et au passage à la M57 voir ligne en dessous).
74833-01 Etat compensation au titre des exonérations de taxes foncières	+ 47 269 €	Augmentation des crédits suite à la notification de l'état 1259.
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>+ 142 802 €</b>	

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

NATURE	MONTANT	COMMENTAIRES
64111 Rémunération principale	+ 141 302 €	Provision pour faire face aux mesures gouvernementales de revalorisation salariale des agents.
023 Virement à la section d'investissement	+ 1 500 €	Augmentation du virement.
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>+ 142 802 €</b>	

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

NATURE	MONTANT	COMMENTAIRES
021 Virement section de la section de fonctionnement	+ 1 500 €	Augmentation du virement.
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>+ 1 500 €</b>	

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

NATURE	MONTANT	COMMENTAIRES
10226-01 Taxe d'aménagement	+ 1 500 €	Remboursement trop perçu taxe d'aménagement.
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>+ 1 500 €</b>	

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 26 juin 2023

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE



Rendue exécutoire le : 30 juin 2023

Affichée le : 30 juin 2023

## Acte à classer

2023-070

<b>1</b> En préparation	<b>2</b> En attente retour Préfecture	<b>3</b> > <b>AR reçu</b> <	<b>4</b> Classé
----------------------------	---------------------------------------------	--------------------------------	--------------------

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-06-30T12-08-33.00 ( MI246072562 )

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20230630-2023-070-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Budget primitif 2023 - Décision modificative n.1

Date de décision : 30/06/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Décisions budgétaires

7.1.2. Délibération afférente aux documents budgétaires (BP, DM, CA, CG, affectation Rtat)

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [070.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 30/06/23 à 11:30

Par LELONG EMILIE

Transmis

Date 30/06/23 à 12:08

Par LELONG EMILIE

Accusé de réception

Date 30/06/23 à 12:15